

CONSEIL
VILLE
ET HANDI
CAPS

LES ATELIERS

ville handicaps

COMPTE RENDU



ATELIER VILLE HANDICAPS SUR LA L'EMPLOI

Quatrième rencontre pour le Schéma de Développement Bordelais en faveur des personnes handicapées

Le 10 novembre 2020 a eu lieu la rencontre sur l'accès à l'emploi par les personnes en situation de handicap. Du fait de la situation sanitaire, la rencontre participative s'est faite à distance, via le logiciel de visioconférence Zoom. Cet atelier rassemblait des représentants et agents de la Ville de Bordeaux, d'associations travaillant sur des thématiques du handicap ainsi que de participants en situation de handicap. Cette rencontre s'inscrit dans une politique d'inclusion des personnes en situation de handicap, développée par la Ville depuis plusieurs années, avec notamment la démarche du Schéma de Développement Bordelais en faveur des personnes handicapées.

2h d'échanges, 4 groupes, 26 présents

DÉROULÉ DE L'ÉVÈNEMENT

Objectifs de la rencontre

- **Avoir une vision large de la thématique de l'emploi :**
 - Accès à la formation et à l'emploi ;
 - Intégration et accessibilité dans le milieu professionnel ;
 - Prise en compte du handicap tout au long du parcours professionnel ;
- **Explorer des pistes d'actions concrètes pour soutenir l'accès à l'emploi pour tous.**

Introduction par Olivier Escots,

*adjoint en charge du handicap et de la lutte contre toutes les discriminations,
mairie de Bordeaux*

Monsieur Olivier Escots explique que le Schéma doit être alimenté pour lui donner un caractère opérationnel, ce qui est l'objectif de ces rencontres depuis près d'un an. La rencontre sur l'accès à l'emploi arrive en novembre, un mois fort pour Bordeaux, qui organise à cette période la semaine pour l'emploi des personnes handicapées. Aujourd'hui, les personnes en situation de handicap sont deux fois plus touchées par le chômage. Les partenaires se mobilisent et se coordonnent ensemble pour améliorer cette situation.

A travers cette thématique de l'accès à l'emploi, la Ville de Bordeaux a le rôle d'une locomotive partout où il est nécessaire d'initier des actions. Ainsi, cette rencontre a pour objectif d'identifier comment la ville peut être davantage exemplaire, mais aussi comment elle peut faciliter les projets communs en faveur des personnes en situation de handicap.

L'ACCÈS À L'EMPLOI : LES FREINS

L'autocensure

- L'autocensure : s'interdire certaines filières par peur du regard des autres ou par peur des difficultés
- Une (re)motivation lourde et longue à favoriser avec patience
- La crainte de se déclarer RQTH (reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé)

La formation

- Les difficultés d'accès à la formation (environnement scolaire / études non-inclusif)
- Les difficultés pour se réorienter lorsque le handicap arrive en cours de vie
- Une difficulté à trouver sa voie (inconnus sur les possibles en matière d'orientation)
- L'absence de ponts entre le secondaire et les études supérieures
- Un manque de communication et de partenariat entre les acteurs de la formation et ceux de l'emploi

Les préjugés

- Les représentations par rapport au handicap : des craintes de la part des employeurs, manque de formation des recruteurs
- Le plafond de verre : des emplois souvent catégorisés comme moins qualifiés
- Les craintes des collègues (questionnements liés à l'intégration et à la productivité), non-préparation des équipes
- La méconnaissance et le manque d'attention pour les handicaps invisibles
- Le manque de confiance

Le recrutement

- Des employeurs qui ne sont pas dans le circuit « handicap »
- La méconnaissance des possibilités d'aménagements de poste et de compensation du handicap
- Le coût des équipements de compensation et d'aménagement du poste
- L'absence de représentants du personnel : pas de relais internes de certaines organisations syndicales
- La difficulté à faire vivre une politique handicap dans les grandes entreprises avec beaucoup de hiérarchie
- Le temps parfois long de l'adaptation au poste de travail (recrutement et une fois en poste)

L'accessibilité dans le travail

- Les difficultés de mobilité et la non-accessibilité physique des lieux (bâtiment, transport en commun, stationnement...)
- L'articulation de l'AAH (Aide aux Adultes Handicapés) avec un emploi salarié
- Le besoin d'un temps de travail aménagé (temps partiel parce que soins) ou au contraire la difficulté de trouver une offre à temps plein
- Le numérique : logiciels métiers et accès à l'informatique non adaptés

LES ACTIONS POUR L'ACCÈS À L'EMPLOI

Développer la formation

- Accélérer la mise en accessibilité des lieux d'enseignement et de formation
- Développer l'accès à l'alternance et aux services civiques
- Accompagnement pour faire prendre conscience des potentialités et reprendre confiance
- Proposer des stages pour lever les craintes

Informer sur les possibilités

- Mettre en avant des témoignages « rôles modèles »
- Rendre plus visibles les dispositifs et aides existants
- Créer un groupe de travail géré par et pour des personnes en situation de handicap
- Des permanences dans les mairies de quartier avec les structures pouvant accompagner les personnes
- Favoriser la transversalité : décloisonner les acteurs (mobilité, logement)

Accompagner la recherche d'emploi

- Créer des cafés pro handicap : conseils sur les outils pour postuler, partage d'expériences
- Rendre accessibles les sites de recherche d'emploi (annonces, dépôts de CV...)
- Permettre le transport à la demande, notamment pendant la recherche d'emploi
- Travailler sur des parcours personnalisés
- Professionnaliser les personnes qui accompagnent les chercheurs d'emploi

Sensibiliser les employeurs et équipes

- Sensibiliser et accompagner les encadrants et la communauté de travail
- Développer des actions tout au long de l'année : Duo Day, workshops, stages d'immersion...
- Améliorer l'information auprès de tout type de structure sur les possibilités
- Organiser l'intervention de professionnels (ergothérapeutes, psychologues du travail...)
- Instaurer des temps de partage dans le service en pré-accueil

Accompagner les entreprises

- Faciliter l'adaptation des postes de travail (informer sur la faisabilité, accélérer les processus)
- Encourager les entreprises à faire preuve de souplesse et d'imagination dans les volumes horaires
- Créer un guide des bonnes pratiques
- Créer un plan d'action pour chaque personne recrutée
- Créer des temps d'échanges entre recruteurs (petits déj de partage d'expérience)

Accompagner les personnes en situation de handicap

- Faciliter l'accès à la compensation financière lorsque le temps partiel est contraint
- Mettre en place un parrainage / tutorat au sein de l'entreprise pour apporter souplesse et confiance
- Passer par un tiers neutre qui soit un accompagnant facilitateur
- Respecter la confidentialité des personnes et ne pas contraindre le candidat à faire état de son handicap

Rendre accessible le travail

- Des transports en commun accessibles à tous
- Faciliter le télétravail (non subi mais choisi)
- Montrer les aménagements possibles
- Aménager les postes avec la médecine du travail
- Travailler sur la détection des situations à risque

SYNTHÈSE DES ÉCHANGES

« L'accessibilité n'est pas une obligation mais une opportunité »

L'accès à l'emploi couvre un large éventail d'enjeux. Parmi ceux-ci, il paraît important pour les participants de :

- **Sensibiliser** autour de l'accueil d'employés en situation de handicap, en passant par la communication et en créant des rencontres ;
- **Informer** les personnes et les employeurs sur les possibilités, les adaptations, les aides et les structures d'accompagnement ;
- **Accompagner** les personnes handicapées dans leur parcours professionnel, de la formation à la recherche puis dans la prise de poste ;
- **Accompagner** les employeurs pour l'accueil et l'intégration, développer la connaissance dans tous les services ;
- **Rendre accessible** l'entièreté de l'environnement (l'école, l'université puis l'entreprise ou la collectivité, et également l'espace public (déplacements)) ;
- **S'appuyer sur le numérique** : internet pour porter l'information, les outils pour travailler, etc.

*Prochain rendez-vous le 16 décembre 2020
sur la thématique du sport*

